

Synthèse du rendu des groupes de travail

Réunis samedi 18/06/2018 de 9h30 à 12h à Poly'sons

Une soixantaine de personnes étaient présentes à l'invitation du maire pour réfléchir collectivement sur la question de la circulation à Noyarey.

Le maire explique pourquoi cette réunion se tient :

1- Nombreuses incivilités routières

2- Augmentation de la quantité de circulation de transit automobile dans les rues notre village, qui nécessite une solution partagée

3- Anticiper l'arrivée du centre-village

4- Anticiper les futurs travaux de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau

Le maire précise les enjeux principaux qui nous réunissent autour de cette réunion de réflexion :

1- Retrouver de l'espace pour tous les modes de mobilité (piéton, vélo, etc.) et le stationnement

2- Faire que le village ne soit plus une voie de délestage pour les automobilistes en provenance du Pays Voironnais et de la Bièvre

3- Réfléchir autour des carrefours difficiles de la commune (exemple : Maupas-Noyers)

Le maire précise l'organisation du travail pour cette matinée. Plusieurs groupes de travail sont formés, avec :

- Un animateur par groupe : agent communal ou élu

- Un rapporteur et un rédacteur par groupe

- Une heure de travail par groupe pour arrêter une position commune (10h-11h), avec restitution collective du travail de chaque groupe à 11h

Le maire précise enfin la démarche qui fera suite à la rencontre de ce jour :

- Aboutir à une proposition partagée collectivement, qui sera soumise à l'avis d'un bureau d'études spécialisé dans les déplacements, pour en vérifier la pertinence et les limites

- Faire un test de 6 mois pour vérifier la pertinence de cette proposition

- Une nouvelle rencontre sera enfin organisée pour faire un bilan et une décision définitive.

Constats généraux et demandes des groupes de travail

Les groupes de travail constatent plusieurs éléments qu'ils aimeraient voir améliorer :

- un manque de respect de la réglementation existante et une demande de verbalisation de ces comportements : excès de vitesse ; camions en transit traversant le village ; stationnements gênants ; sens interdits empruntés (exemple chemin du Moulin) ; etc. Il est également reporté des comportements inciviques qui n'ont pas de lien avec la thématique "circulation" de cette réunion (déjections canines ; jets de déchets sur l'espace public ; etc.) et qui sont bien pris en compte par ailleurs.

- un manque d'espace suffisant pour permettre aux piétons et cycles de relier aisément les différents secteurs du village, en toute sécurité et dans un environnement apaisé. La RD1532 apparaît nettement comme une coupure problématique limitant les déplacements piétons et cycles dans la commune.

Absence de trottoir souvent signalé.

- un manque de qualité des espaces publics, aussi important que les grands équipements. Comparaison avec Veurey (route qui monte à l'épicerie).

- des interrogations sur les limitations de vitesse : certains estiment qu'une nouvelle partie à 50 km/h pourrait être créée (au lieu de 30km/h actuellement) le long de la RD1532, et d'autres (généralement riverains) expliquent que sans une limite à 30 km/h dans cette partie de la traversée du village, les déplacements à pieds et en vélo ne pourront plus se faire faute de l'apaisement nécessaire de la circulation.

Un questionnement semble subsister entre l'extrémité Sud du parking du restaurant routier et le carrefour entre la RD1532 et le chemin du Diday (soit environ 250m linéaires). Avec peu d'accès à la RD1532 sur cet espace, il est difficile pour certains automobilistes de respecter le 30 km/h. Toutefois, un riverain qui habite et sort de chez lui à cet endroit précise qu'il est important que lui aussi puisse sortir de chez lui.

- un problème de circulation en voiture, surtout à certaines heures de pointe. La vitesse est cependant un problème de toutes heures (sauf bouchons).

- Le carrefour des routiers est souvent bloqué en raison d'un mauvais réglage des feux : les voitures souhaitant monter par le Maupas bloquent toutes celles qui sont derrière. Il suffirait de faire passer leurs feux au vert quelques secondes avant de faire passer au vert le feu dans le sens Nord-Sud (demande déjà faite à la Métro).

Solutions proposées pour éviter le "shunt" du matin

Le matin, plusieurs automobilistes évitent l'autoroute saturée et passent par le RD1532. Certains évitent la RD1532 saturée et empruntent les petites rues du village qui subissent ainsi des vitesses excessives.

On appellera cela le "shunt" de la RD1532 par le village ou par la plaine agricole.

Quasiment tous les groupes de travail évoquent les idées suivantes pour remédier au "shunt" par le village :

- mettre en sens unique "descendant" la rue abbé Cuchet, entre les dernières habitations de cette rue et la route des Béalières

- mettre en sens unique "descendant" une partie de la rue Léon Porte. L'endroit le plus cité semble être entre le carrefour avec le chemin des Noyers et celui avec la rue de l'Eyrard.

et certains groupes proposent d'autres solutions pour remédier à ce "shunt" par le village :

- couper le chemin des noyers en deux : la partie Nord devant sortir par le Nord, et la partie Sud par le Sud (mais cela pose des questions en termes de plateformes de retournements qui seraient alors sans doute nécessaires et inexistantes à ce jour, et sur le fait que le "shunt" pourrait toujours se faire avec des automobilistes remontant jusqu'à la place Victor Jat).

- envisager de mettre la plupart des voies du haut du village en sens unique pour imposer un trajet pour tout le monde, avec une montée par la rue du Maupas et une descente par la rue Léon Porte (mais cela pose notamment la question des flux ainsi générés et de la capacité des carrefours à les absorber, notamment au carrefour entre la rue Léon Porte et la RD1532).

- avec la rue abbé à sens unique évoqué ci-dessus, un groupe propose de mettre la rue du Maupas à sens unique descendant entre la place Victor Jat et le carrefour avec le chemin des Noyers (puis de la laisser à double sens) puis de mettre le chemin des Noyers en sens unique Sud-Nord, avec sortie obligatoire sur la RD1532 via la rue Léon Porte. La rue Léon Porte resterait à double sens (notamment pour le passage des lignes de bus et des autocars de ramassage scolaire). Ce groupe propose en conséquence une "priorité à droite" entre la RD1532 et la rue Léon Porte pour ne pas bloquer l'insertion de ce nouveau flux de véhicules sur la RD1532. Question : quelle utilité de faire monter un autocar de ramassage scolaire jusque dans le village ? Les enfants ne peuvent-ils pas marcher si des itinéraires sécurisés sont effectifs ? (deux groupes proposent leur suppression).

Plusieurs groupes de travail évoquent les idées suivantes pour remédier au "shunt" par le chemin des communaux :

- mettre en sens unique les 100 premiers mètres du chemin des communaux au Nord

Certains évoquent l'idée d'un sens unique " à certaines heures, mais d'autres rappellent que plus un panneau est complexe à lire et moins il est respecté.

ou

- bloquer le chemin des communaux en un point (mais cela pose de nombreuses questions concernant la libre circulation des agriculteurs).

ou

- créer un second contournement du village (le premier étant formé par les RD105f et l'autoroute) qui serait implanté à travers la zone agricole (mais cela pose la question de la viabilité des exploitations agricoles).

Solutions proposées pour apaiser les déplacements dans le village et favoriser les modes actifs

De nombreuses idées sont évoquées :

- plusieurs groupes souhaitent donner systématiquement la "priorité à droite" aux voies qui s'insèrent sur la RD1532, afin de contribuer au ralentissement des automobilistes de la RD1532, ce qui semble faisable depuis la limitation à 30km/h du secteur.

- l'idée de la "chaussée banalisée" est évoquée, avec une seule voie de roulement (le reste étant rendu aux piétons et cycles), dans les deux sens, avec des poches de croisement des véhicules.

- La problématique des grumiers est évoquée, et l'idée de rouvrir la piste qui relie la route d'Ezy et la rue abbé cuchet est à nouveau évoquée, pour que les grumiers ne traversent plus les zones habitées et débouchent directement sur la zone d'activités.

La question de l'ouverture d'une voie à proximité du tunnel du mortier interroge : est-ce que des grumiers vont passer par ici ? Arriver de là-bas ?

- surélever les passages piétons aux croisements entre la RD1532 et le chemin de la Vigne ; entre la RD1532 et le chemin du Diday ; entre chemin des Noyers et rue du Maupas. Ces espaces très empruntés par les piétons et cycles offriraient ainsi un sentiment de sécurité plus grand. Attention cependant aux usages associés qui pourraient en pâtir (agriculteurs ; riverains immédiats en raison du bruit généré, voire des projectiles engendrés par ces surélévations ; etc.)

- cousins berlinois centraux à envisager comme sur certains carrefours dans Grenoble

- ralentisseurs sur la RD1532 en entrée par le Nord, en arrivant sur le futur centre-village

- modifier les chicanes sur la rue du Maupas pour en avoir une à gauche et une à droite afin de casser l'effet actuel qui incite à la vitesse.

- idée d'utiliser des revêtements différenciés à certains endroits pour que les automobilistes comprennent qu'ils traversent un village (pavés par exemple) et ralentissent en conséquence.

- mettre en place des feux tricolores à chaque intersection.

- mettre en place une forte signalétique au niveau des passages piétons (lampadaires éclairant fortement ces espaces uniquement et non le reste de la voie ; etc.)
- mise en place d'un "Stop" dans la descente du maupas, au niveau du carrefour avec le chemin des Noyers.
- implantation d'une "MétoVéloBox" pour inciter à l'utilisation des vélos individuels. La route des Béalières est évoquée. Le futur Centre-village aussi.
- faire en sorte que les poubelles ne restent pas sur la rue, pour libérer l'espace pour les piétons et cycles
- limiter le stationnement sur la voie publique pour laisser de l'espace aux piétons et cycles
- envisager du stationnement alterné pour créer des chicanes
- la question de la mise en place d'un sens unique fait débat : est-ce que cela ne risque pas de créer une augmentation de la vitesse (les automobilistes sachant qu'ils ne trouveront aucun véhicule en face d'eux) ? Est-ce que des sens uniques à chaussée réduite et larges trottoirs ne sont pas possibles ? Mais dans ce cas, est-ce que cela n'impliquerait pas des aménagements lourds (qui seraient alors éloignés de l'objectif d'un test rapide) ?
- quel aménagement spécifique du carrefour Maupas/Noyers ?
- faire de la pédagogie via le bulletin municipal : rappeler que c'est aux automobilistes de regarder avant de traverser un passage piéton par exemple, plutôt qu'aux piétons qui sont prioritaires.

Questions-réponses

À la remarque du manque de verbalisation des infractions et comportements inciviques, le maire précise qu'un policier municipal prendra son poste le lundi 18 juin pour faire respecter les règles en vigueur.

Il rappelle par ailleurs que la commune a investi dans des jumelles lasers pour que la gendarmerie de Sassenage puisse verbaliser les contrevenants.

Il précise qu'un radar pédagogique a été mis en place par la commune et tourne d'une rue à l'autre en fonction des demandes des riverains, permettant d'avoir progressivement une bonne idée des flux qui traversent le village et de leur vitesse.

Le maire précise que l'idée de mettre en "priorité à droite" les rues du village donnant sur la RD1532, a d'ores et déjà été évoquée par la commune à la Méto, qui est désormais gestionnaire de voirie, pour une phase de test.

Le maire précise que l'interdiction des poids lourds en transit a permis de réduire leur nombre de 1000 par jour à 200 par jour aujourd'hui. Il estime qu'une marge de progression existe pour réduire au moins de moitié ce nombre de 200 camions par jour.

Le maire évoque enfin la question des grumiers et le projet d'une sortie par la piste de Carron et le plateau du Vercors.



Maire de Noyarey – Service Urbanisme

75 rue du Maupas 38360 Noyarey

04 76 53 82 01

dst@noyarey.fr